

Quarantaine de masse : <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-could-canada-bring-in-mass-coronavirus-quarantine-measures-like-italy/>

- Les mesures prises pour réduire le temps que passent les gens dans de grandes foules ou dans les lieux bondés peuvent être efficaces pour réduire la transmission de la COVID-19 dans une collectivité.
- Les organisateurs de programmes et d'activités communautaires devraient disposer de plans pour déterminer le moment auquel procéder à l'annulation des rassemblements de masse, selon les recommandations des autorités sanitaires locales.
- L'Agence de la santé publique du Canada a élaboré un outil pour aider les autorités sanitaires et les organisateurs d'activités à évaluer les risques de transmission de la COVID-19 et les incidences associées aux rassemblements de masse et se pencher sur des stratégies d'atténuation.
- Selon les circonstances, il est possible de mettre en œuvre des mesures de distanciation sociale susceptibles d'avoir une incidence importante sur le fonctionnement de la société, comme la fermeture des écoles et des lieux de travail. Des outils supplémentaires sont en cours d'élaboration pour aider les autorités locales à prendre des décisions axées sur les risques en ce qui concerne ces mesures.

Masques N95 au Québec : <https://montrealgazette.com/news/local-news/coronavirus-quebec-orders-hospitals-to-ration-n-95-respirator-masks>

- Certaines régions rapportent des pénuries de matériel de protection comme les masques N95, et certains territoires rationnent la distribution de masques médicaux aux personnes dans le besoin et infectées par la COVID-19.
- Le 11 mars, le premier ministre a annoncé une enveloppe de 1 milliard de dollars pour l'intervention du pays face à la COVID-19. Le fonds comprend une allocation de 50 millions de dollars à l'Agence de la santé publique du Canada pour assurer un approvisionnement adéquat en équipement de protection individuelle comme les masques chirurgicaux, les écrans faciaux et les blouses d'isolement, et ce, à l'échelle provinciale et fédérale.
- Les 500 millions de dollars fournis directement aux provinces et aux territoires pour répondre aux besoins essentiels des systèmes de soins de santé feront en sorte qu'il y ait suffisamment d'équipement de protection individuelle pour nos travailleurs de la santé de première ligne et offriront un soutien aux Canadiens en quarantaine ou qui devront s'isoler pour protéger leurs voisins et leurs proches.
- Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ont passé des commandes groupées pour obtenir de l'équipement de protection individuelle afin de compléter leurs réserves existantes au début de la pandémie.

Nombre de personnes infectées : [https://nationalpost.com/news/canada/canadian-press-newsalert-federal-government-promises-1-billion-for-covid-19-fight?video\\_autoplay=true](https://nationalpost.com/news/canada/canadian-press-newsalert-federal-government-promises-1-billion-for-covid-19-fight?video_autoplay=true)

- Il y a actuellement 118 cas confirmés au Canada, où la majorité des cas sont liés à des voyages, et un cas confirmé a été signalé parmi les passagers du navire de croisière Grand Diamond Princess (qui sont actuellement en quarantaine à Trenton, en Ontario) qui ont été rapatriés au Canada le 10 mars 2020.
- D'après les données actuelles, de 30 % à 70 % des Canadiens pourraient être infectés par le nouveau coronavirus qui cause la COVID-19.
- Même si la plupart des personnes s'en rétabliront, les Canadiens doivent continuer de travailler ensemble pour protéger les personnes âgées, les personnes ayant des troubles médicaux sous-jacents ou un système immunitaire affaibli et d'autres groupes vulnérables.

Propagation communautaire : <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-child-at-calgary-daycare-tests-positive-for-covid-19-canadas-first/>

- Les objectifs canadiens en matière de lutte contre la pandémie orientent l'intervention du Canada contre la COVID-19. Il s'agit, premièrement, de la réduction au minimum du nombre de cas de maladie grave et du nombre de décès, et, deuxièmement, de la réduction au minimum des perturbations sociales que connaissent les Canadiens. Il est question de mettre en place des interventions et des mesures de restriction pour ralentir la propagation afin de réduire les maladies et de s'assurer que notre système de santé n'est pas soudainement submergé.
- La transmission du virus dans les milieux scolaires et les garderies, ainsi que dans les domiciles et les communautés, est amplifiée, car les élèves et les enfants sont généralement moins respectueux des pratiques efficaces relatives à l'hygiène des mains et à l'étiquette respiratoire, ils socialisent avec les autres élèves et enfants d'une façon qui est susceptible d'accroître la transmission, et leur période de transmissibilité du virus est deux fois plus longue que celle des adultes.
- L'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec les experts canadiens de la santé publique, a élaboré un document d'orientation à l'intention des autorités de santé publique sur l'utilisation des mesures de santé publique pour réduire et retarder la transmission de la COVID-19 dans les collectivités, ainsi qu'un document d'orientation à l'intention des écoles (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année) et des services de garde (COVID-19).
- Nous continuerons de travailler avec les provinces et les territoires, les communautés autochtones et les dirigeants, les entreprises et les groupes communautaires afin de réduire au minimum les incidences sur la santé et l'économie de cet enjeu de santé publique qui évolue rapidement.